

PROGRAMME

Rencontre interprofessionnelle - CPCA Occitanie Ouest

« Protection des victimes de violences conjugales & Accompagnement des auteurs :
Une approche intersectorielle »

7 Juin 2023 à Toulouse

Musée des Abattoirs – 76 allée Charles de Fitte – 31300 TOULOUSE.

8h30 : Accueil des participants

9h- Introduction : Fabienne ONGARO – Directrice Générale de l'UCRM et Nicole ESCASSUT – Directrice Régionale aux droits des femmes et à l'Égalité

Matinée (9h30h-12h30) – Prise en charge des violences conjugales : une culture d'intervention

- Présentation du CPCA Occitanie Ouest par l'UCRM,
- Le modèle belge – Association PRAXIS par François VERMEER, psychologue et formateur à l'ABSL.

Tables rondes : des modèles intrarégionaux

- Antennes du CPCA Occitanie Ouest : Lucie KLETKE, Cheffe de service au SAP-SJ de l'ARSEAA, Ahcène LASFER, Président de l'Association AVAC, Cédric FERAT, Directeur de l'AJC 31,
- Association d'aide aux victimes et Association spécialisée : Lénaïc BOUYSSOU et Virginie BARON, Professionnelles à l'APIAF et Françoise PASSUELO, Directrice de FRANCE VICTIMES 31

Déjeuner

Après-midi (14h-16h30) - L'existence de réponses

Table ronde (14h-15h) : un programme tourné vers la désistance

- Eclairages cliniques « la colère chez les auteurs et les victimes » - Cécylia ABLANA, Psychologue du CPCA Occitanie Ouest,
- L'accompagnement individuel et global des auteurs : quels effets ? Travailleuses Sociales de l'UCRM,
- La conscientisation/ responsabilisation – Elise DEDIEU, Cheffe d'Antennes SPIP Toulouse et Seysses,
- Le soutien à la parentalité – Bruno THOUVENIN, sociologue et médiateur familial.

Table ronde (15h-16h15) : L'hébergement comme outil

- L'hébergement en tant que levier de réinsertion – Association UCRM,
- L'hébergement en tant qu'outil de protection – Frédéric COUSIN, Substitut du procureur au Tribunal Judiciaire de Toulouse,
- L'hébergement en tant qu'outil de prévention de la récidive – Elise DEDIEU, Cheffe d'Antenne SPIP Toulouse et Seysses.

16h15- Clôture : Fabienne ONGARO –Directrice Générale UCRM et Nicole ESCASSUT - Directrice Régionale aux droits des femmes et à l'Égalité

Enjeux de la journée

« Protection des victimes de violences conjugales & Accompagnement des auteurs : Une approche intersectorielle »

Quelques chiffres fondamentaux

Les violences au sein du couple sont responsables chaque année d'un nombre toujours important de féminicides et entraînent des conséquences dramatiques sur les victimes, mais aussi sur les co-victimes qui sont souvent les enfants.

En 2021, l'**Observatoire National des violences faites aux femmes**, recensait :

- 122 femmes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire ;
- 23 hommes tués par leur partenaire ou ex-partenaire ;
- 14 enfants mineurs tués par un de leurs parents, dans un contexte de violences au sein du couple.
- Les enfants témoins de violences conjugales subissent des chocs traumatiques, pouvant conduire à des comportements agressifs à l'âge adulte.

Devant ce que le gouvernement considère, à juste titre, comme un « Fléau », le **Grenelle violences conjugales** de 2019 a acté la mise en place de Centres de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales. L'objectif poursuivi par les CPCA est majeur : **favoriser la prévention du passage à l'acte, ainsi que de la récidive.**

En 2020, l'Occitanie a été pourvue d'un premier Centre situé à Montpellier, piloté par l'Association AERS.

En 2021, la région s'est vue complétée par la création d'un second Centre couvrant la partie ouest de l'Occitanie, celui-ci est porté par l'Association UCRM dont le siège se situe à Toulouse.

La prise en charge des auteurs en Occitanie Ouest

Protéger les victimes de violences conjugales et lutter activement contre les passages à l'acte et/ ou leur répétition n'est pas seulement l'objectif du CPCA Occitanie Ouest, mais d'abord celui de l'ensemble du réseau qui le constitue.

Un réseau composé d'Associations socio-judiciaires, d'Associations spécialisées dans l'aide aux victimes, de médiateurs, de psychologues, des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et réuni lors de cette journée, afin que chacun puisse évoquer, de sa place, son implication vis-à-vis de la problématique soulevée.

En vue de **croiser les pratiques au-delà du territoire national**, François VERMEER, psychologue et formateur au sein de l'Association Praxis, nous partagera son expérience du modèle belge.

Au Canada, le Québec prend en charge des auteurs et ce, sous la forme des CPCA, depuis 1982. Depuis, ce modèle a été dupliqué une quarantaine de fois en diversifiant les approches. Dans son rapport « Rebâtir la confiance » publié en 2020, Elizabeth CORTE, ex-juge en chef de la cour du Québec qui a coprésidé le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violences conjugales, précise que l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, envisage le travail auprès des auteurs des auteurs comme la meilleure manière d'assurer la sécurité du public à long terme.

Au travers du CPCA Occitanie Ouest, notre intérêt se porte sur l'intervention possible afin d'**engendrer du changement, une bascule, un mouvement... vers une responsabilisation qui s'engage, une conscientisation qui s'opère.**

L'intention du CPCA est alors de **potentialiser et d'harmoniser l'offre existante en proposant un parcours coordonné et suivi.** Ainsi, les auteurs, judiciairisés ou non, doivent pouvoir intégrer, où qu'ils se trouvent sur les départements concernés, un **accompagnement individualisé et renforcé.** Le suivi doit inclure des actions visant leur responsabilisation et favorisant leur insertion, afin d'agir sur les risques de récidive et/ ou de passages à l'acte.

En filigrane de la journée, vous aurez la possibilité de découvrir différents ouvrages exposés par **la Librairie Ombres Blanches**, sur le sujet des violences de genre, ses conséquences et ses mécanismes. Au gré des discussions, quelques incursions originales et décalées pourraient aussi venir nous surprendre... De plus, L'UCRM intervenant depuis 2008 auprès des publics sous main de justice, dont des auteurs de violences conjugales, et portant depuis 2014 des dispositifs permettant la mise en œuvre du placement extérieur, elle collabore à la diffusion du **film « Extra-Muros : une peine sans murs »**. Celle-ci se déroulera au cinéma le Cratère à Toulouse le mardi 27/06, en présence de Catherine RECHARD, Réalisatrice.

Au plaisir de vous retrouver.